



Mon mari a une oqtf,on a un enfant né sur le territoire

Par **gloglo**, le **06/07/2014** à **19:37**

Bonjour à tous,

en vous écrivant j'espère avoir des réponses suite à une situation assez complexe dans laquelle je me trouve.

Je suis étrangère en situation régulière (carte de résidente) en France. Je vis depuis 2 ans avec mon actuel mari qui a reçu une obligation de quitter le territoire en décembre 2013 suite à une demande d'asile. Cependant nous avons un fils qui est né en juillet 2013 c'est à dire 5 mois avant cette décision et nous nous sommes mariés en fév 2014. Après cette décision mon mari et son avocat ont fait un recours auprès du tribunal afin de contester cette décision: réponse négative malgré le fait qu'il a un enfant.

nous ne savons plus quoi faire surtout que j'ai un enfant d'une précédente union et que je dois tout assumer: loyer, manger, factures et les enfants.

je suis complètement désespérée et ne comprend pas la décision si dure du tribunal je vs remercie d'avance pour vos réponses.

Par **etourdie**, le **08/07/2014** à **02:26**

si vous avez la même nationalité que votre mari. Le juge administratif considérera que vous pouvez vivre dans votre pays d'origine. Donc l'oqtf restera applicable. Cette dernière n'est valable qu'un an. Donc durant l'année de cette mesure, il doit être très prudent. Par ailleurs s'il est de la même nationalité que vous le seul cas qui lui permettra de rester en France. C'est de prouver qu'il n'a plus d'attache avec son pays d'origine: ni père, ni mère, etc.

Par **gloglo**, le **08/07/2014** à **05:07**

merci de m'avoir répondu Etourdie, le souci au bled pour lui c'est qu'il ne peut pas y retourner par peur des représailles au vu de ce qu'il a vécu. De plus, moi j'ai en quelque sorte une vie stable en France, mes parents sont dans l'incapacité de me loger au bled bref, trop compliqué. Merci aussi de me confirmer que l'oqtf n'est valable qu'1 an j'avais des doutes là dessus.

c'est quand même décevant du fait qu'on est mariés, qu'on a un enfant en commun et que moi je suis en situation régulière.

merci pour ta réponse "Etourdie"